

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2018

LES INSCRIPTIONS, POUR LES NOUVEAUX ELEVES AU GROUPE SCOLAIRE A LA RENTREE DE SEPTEMBRE 2018, SE FERONT EN MAIRIE LES :

- **Mercredi 23 mai 2018 de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**
- **Jeudi 24 mai 2018 de 17 h à 20 h**

PIECES A FOURNIR :

- Copies du livret de famille (parents + enfants)
- Copie du justificatif de l'autorité parentale (*décision de justice ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou de séparation – décision de justice ou du conseil de famille en cas de mise sous tutelle de l'enfant*).
Si autorité parentale est conjointe, fournir une attestation de l'ex-conjoint autorisant la scolarisation de l'enfant à Serres-Castet
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois – original + copie (*ce justificatif doit être à la même adresse que celle de l'enfant*)
- Certificat de radiation de l'ancienne école avec précision du niveau scolaire de l'enfant pour la rentrée 2018
- Pour les enfants nés en 2013, 2014 et 2015 : copies du carnet de santé (*pages des vaccinations*)